

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Faits saillants du budget fédéral 2022-2023 pour l'industrie optique-photonique



À consulter :

Chapitre 2 : Une économie forte, en croissance et résiliente	2
2.1 Diriger la croissance économique et l'innovation.....	2
2.2 Soutenir la croissance économique et des chaînes d'approvisionnement stables.....	3
2.3 Investir dans la propriété intellectuelle et la recherche	5
Chapitre 3 : Un air pur et une économie vigoureuse.....	7
3.1 Réduire la pollution pour lutter contre les changements climatiques.....	7
3.3 Protéger nos terres, nos lacs et nos océans	7
Chapitre 4 : Créer de bons emplois pour la classe Moyenne	8
4.2 L'immigration pour l'économie du Canada.....	8
Chapitre 5 : Le leadership du Canada dans le monde	8
5.1 Renforcer la défense nationale	8
Chapitre 6 : Soins de santé publique solides	9
6.1 Un système de soins de santé plus solide	9

Document préparé par l'équipe d'Optonique à partir du Budget de 2022 du Gouvernement du Canada, disponible [ici](#).

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Chapitre 2 : Une économie forte, en croissance et résiliente

2.1 Diriger la croissance économique et l'innovation

Lancer un fonds de croissance du Canada de classe mondiale (p.66)

Établir le **fonds de croissance du Canada en vue d'attirer des investissements importants du secteur privé**, et ce, afin de réaliser les objectifs importants en matière de politique économique nationale suivants :

1. Réduire les émissions et contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada;
2. Diversifier l'économie canadienne et **renforcer les exportations** en investissant dans la **croissance des industries à faibles émissions de carbone et des nouvelles technologies** dans différents secteurs, autant traditionnels que nouveaux, de la base industrielle du Canada;
3. Appuyer la **restructuration des chaînes d'approvisionnement** essentielles dans les domaines importants pour la prospérité future du Canada, y compris dans le secteur des ressources naturelles.

Le fonds de croissance du Canada sera un nouveau mécanisme d'investissement public qui sera exploité de façon indépendante du gouvernement fédéral. Il servira à réaliser des investissements au moyen d'un vaste ensemble de mécanismes financiers, ce qui comprend toute forme de dette, de capitaux propres, de garanties et de contrats spécialisés. Le fonds sera capitalisé au départ à l'aide de 15 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Il investira de manière concessionnelle, selon l'objectif suivant : pour chaque dollar qu'il investira, le fonds cherchera à attirer au moins trois dollars de capital privé.

Créer une agence canadienne d'innovation et d'investissement (p.68)

Créer une **agence d'innovation et d'investissement fédérale** indépendante sur le plan opérationnel et propose de fournir 1 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour soutenir ses opérations initiales. Les détails définitifs sur le budget de fonctionnement de l'agence seront déterminés à la suite d'autres consultations qui se tiendront plus tard cette année.

Le soutien fourni par l'intermédiaire de l'agence d'innovation et d'investissement favorisera également **l'innovation et la croissance dans le secteur de la défense du Canada** et stimulera les **investissements dans la fabrication de matériel de défense** au Canada.

Examiner le soutien fiscal à la R et D et à la propriété intellectuelle (p.70)

Le gouvernement prévoit d'entreprendre un **examen du programme de recherche scientifique et de développement expérimental (RSDE)** afin de s'assurer d'abord qu'il encourage efficacement la R et D qui profite au Canada, puis d'étudier les possibilités de le **moderniser et de le simplifier**. Dans le cadre de l'examen, le gouvernement cherche à savoir

Document préparé par l'équipe d'Optonique à partir du Budget de 2022 du Gouvernement du Canada, disponible [ici](#).

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

en particulier s'il est justifié d'apporter des **changements aux critères d'admissibilité** pour assurer la **pertinence du soutien et améliorer l'efficacité du programme** dans son ensemble.

Dans le cadre de cet examen, le gouvernement étudiera également la question de savoir si un régime fiscal peut jouer un rôle en encourageant le **développement et le maintien de la propriété intellectuelle** découlant des activités de R et D menées au Canada. En particulier, le gouvernement cherchera à solliciter et à obtenir des **conseils sur la pertinence de l'adoption d'un régime privilégié des brevets** afin de réaliser ces objectifs.

Réduire les impôts des petites entreprises canadiennes en croissance (p.71)

Éliminer l'accès au taux d'imposition des petites entreprises de façon plus graduelle; l'accès sera complètement éliminé lorsque le capital imposable atteint 50 millions de dollars, plutôt que 15 millions.

Le gouvernement entreprend également un examen pour déterminer si le régime fiscal offre un soutien adéquat aux investissements dans les entreprises en croissance. L'examen portera, entre autres, sur le report par roulement des investissements dans les petites entreprises. Cette mesure permet aux investisseurs dans de petites entreprises de reporter la taxe sur les gains en capital.

2.2 Soutenir la croissance économique et des chaînes d'approvisionnement stables

Soutenir les projets de minéraux critiques au Canada (p.74)

→ Attirer des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques mondiales

Fournir jusqu'à 1 milliard de dollars sur six ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2024-2025, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour le Fonds stratégique pour l'innovation. Combinée à un montant de 500 millions provenant du financement du programme actuel, cette mesure fournira 1,5 milliard en mesures d'aide ciblée aux projets de minéraux critiques, en accordant la priorité aux demandes concernant la **fabrication, la transformation et le recyclage**. L'appui à des projets innovateurs par l'intermédiaire du Fonds stratégique d'innovation complétera d'autres investissements proposés dans le secteur, dont l'investissement proposé de 1,5 milliard de dollars dans les infrastructures.

→ Promouvoir l'extraction et la transformation durables des minéraux

Accorder jusqu'à 144,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada et au Conseil national de recherches du Canada afin de soutenir la **recherche, le développement et le déploiement de technologies et de matériaux à l'appui des chaînes de valeur des minéraux critiques**.

Document préparé par l'équipe d'Optonique à partir du Budget de 2022 du Gouvernement du Canada, disponible [ici](#).

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Améliorer les infrastructures des chaînes d'approvisionnement (p.77)

Fournir 603,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada, répartis ainsi :

1. Un financement de 450 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour appuyer des projets de chaînes d'approvisionnement par l'intermédiaire du Fonds national des corridors commerciaux, ce qui facilitera la circulation des marchandises dans les réseaux de transport du Canada.
2. Un financement de 136,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour élaborer des solutions axées sur l'industrie qui permettront d'utiliser des données pour rendre les **chaînes d'approvisionnement plus efficaces**, en faisant fond sur le succès d'initiatives comme le programme de visibilité de la chaîne d'approvisionnement de la côte Ouest.
3. Un financement de 16,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour **rendre les chaînes d'approvisionnement du Canada plus concurrentielles**, en éliminant les formalités administratives.

Renforcer l'industrie des semi-conducteurs du Canada (p.80)

Fournir 45 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, selon la comptabilité de caisse, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour qu'il **consulte des intervenants, effectue une analyse de marché et appuie des projets qui renforceront l'industrie nationale des semi-conducteurs au Canada**.

Assurer la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes axées sur la santé (p.81)

Fournir un financement de 30 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, pour miser sur le succès du Réseau de santé CAN et l'élargir à l'échelle nationale au Québec, dans les territoires et les communautés autochtones. Ceci appuiera notamment la **croissance des entreprises canadiennes de technologies de la santé**.

Rendre l'économie canadienne plus concurrentielle (p.81)

Apporter des modifications législatives à la *Loi sur la concurrence* comme étape préliminaire de la modernisation du régime de la concurrence. Il s'agira notamment d'éliminer les échappatoires, de s'attaquer aux pratiques préjudiciables aux travailleurs et aux consommateurs, de moderniser l'accès à la justice et aux sanctions, ainsi que d'adapter la loi à la réalité numérique d'aujourd'hui.

Appuyer les grappes d'innovation du Canada (p.82)

Fournir 750 millions de dollars sur six ans, à compter de 2022-2023, pour soutenir la **croissance et le développement des grappes d'innovation mondiales du Canada**. S'appuyant sur le

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

succès qu'elles ont connu à ce jour, ces grappes élargiront leur présence nationale et collaboreront pour accroître leur impact, notamment grâce à des missions conjointes conformes aux priorités clés du gouvernement, comme la lutte contre les changements climatiques et la lutte contre les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Afin de maximiser l'incidence de ce financement et de s'assurer qu'il correspond aux besoins de l'industrie et du gouvernement, on le répartira entre les cinq grappes par voie de concours.

2.3 Investir dans la propriété intellectuelle et la recherche

Bâtir un régime de propriété intellectuelle de calibre mondial (p.83)

Afin de bâtir un régime de propriété intellectuelle de calibre mondial, le budget de 2022 propose de s'appuyer sur des investissements précédents et de fournir 96,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 22,9 millions par la suite :

1. Un financement de 47,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, et de 20,1 millions par la suite, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin de **lancer une nouvelle plateforme nationale de passage du laboratoire au marché pour aider les étudiants diplômés et les chercheurs à commercialiser leur travail**;
2. Un financement de 35 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour Affaires mondiales Canada et son programme CanExport en vue d'aider les entreprises canadiennes à **protéger leur propriété intellectuelle sur les marchés étrangers**;
3. Un financement de 10,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 2 millions par la suite, pour permettre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada de lancer une enquête visant à **évaluer les investissements antérieurs du gouvernement dans les sciences et la recherche et la façon dont les connaissances acquises dans les établissements postsecondaires produisent des résultats commerciaux**;
4. Un financement de 2,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 0,6 million par la suite, pour Innovation, Sciences et Développement économique Canada en vue **d'élargir l'utilisation d'ExplorerPI**, le marché de la propriété intellectuelle du Canada, de sorte que la **propriété intellectuelle du secteur public soit davantage utilisée pour aider les entreprises canadiennes**;
5. Un financement de 0,8 million de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 0,2 million par la suite, pour Innovation, Sciences et Développement économique Canada en vue d'élargir le programme de cliniques juridiques sur la propriété intellectuelle, qui permettra d'**accéder plus facilement aux services de propriété intellectuelle de base**.

Protéger la recherche canadienne des menaces étrangères (p.85)

Fournir 159,6 millions de dollars, à compter de 2022-2023, et 33,4 millions par la suite, comme suit :

1. Un financement de 125 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 25 millions par la suite pour le Fonds de soutien à la recherche, en vue de **renforcer la**

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

- capacité des établissements postsecondaires à cerner, à évaluer et à atténuer les risques pour la sécurité de la recherche;**
2. Un financement de 34,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 8,4 millions par la suite en vue **d'accroître la capacité du Canada de protéger sa recherche et d'établir un centre de la sécurité de la recherche** qui fournira des conseils et une orientation directement aux établissements de recherche.

Embaucher davantage de chercheurs éminents (p.86)

Verser 38,3 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2023-2024, et 12,7 millions par la suite aux conseils subventionnaires fédéraux afin d'ajouter de nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada recrutées à l'échelle internationale dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Ce financement soutiendra l'ajout de 12 à **25 nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada**, ce qui renforcera l'avantage concurrentiel du Canada en tant que destination de choix pour les chercheurs de calibre mondial.

Accroître la présence du Canada dans l'espace (p.86)

Présenter des modifications législatives et de nouvelles lois nécessaires pour **permettre au Canada de participer à la station spatiale lunaire Gateway**, y compris la ratification du traité Canada-États-Unis sur la station spatiale lunaire Gateway et la construction du Canadarm3.

Une vaste gamme d'entreprises canadiennes joueront un rôle dans la **chaîne d'approvisionnement du système Canadarm3**, ce qui créera et permettra de maintenir environ 630 emplois de haute qualité pour les Canadiens au cours d'une période de 12 ans, amorcée en 2019-2020.

Maximiser le potentiel du Conseil national de recherches du Canada (p.87)

Explorer de nouvelles façons de **mieux intégrer les chercheurs universitaires et les partenaires commerciaux de premier plan**, et de moderniser le CNRC afin de mieux inventer, remettre en question, innover et prospérer.

Financer la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (p.88)

Verser 14,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec un amortissement restant de 8,4 millions de dollars et 2,5 millions de dollars par la suite, pour appuyer l'achèvement et l'exploitation de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique.

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Chapitre 3 : Un air pur et une économie vigoureuse

3.1 Réduire la pollution pour lutter contre les changements climatiques

Agriculture durable pour lutter contre les changements climatiques (p.106)

Verser 329,4 millions de dollars de plus sur six ans, à compter de 2022-2023, avec 0,6 million de dollars en amortissement restant, pour **tripler la taille du Programme des technologies propres en agriculture.**

Verser 100 millions de dollars sur six ans, à compter de 2022-2023, aux conseils subventionnaires fédéraux pour appuyer la recherche postsecondaire dans le **développement de technologies et de variétés de cultures qui permettront l'agriculture carboneutre.**

Nouveau crédit d'impôt pour les investissements dans les technologies propres (p.107)

Collaborer avec des experts pour établir un **crédit d'impôt à l'investissement pouvant atteindre 30 %, axé sur les technologies à zéro émission, les solutions d'entreposage par batteries et l'hydrogène propre.**

3.3 Protéger nos terres, nos lacs et nos océans

Combattre et gérer les incendies de forêt (p.118)

Contre la menace croissante des incendies de forêt au Canada, y compris en offrant du soutien pour aider les provinces, les territoires et les communautés autochtones à atténuer et à surveiller les incendies de forêt, et à intervenir en cas d'incendie. Ceci inclut le financement de 169,9 millions de dollars sur 11 ans, à compter de 2022-2023, avec 6,9 millions de dollars en amortissement restant, pour l'Agence spatiale canadienne, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada en vue de mettre en œuvre un **nouveau système de satellite de surveillance des incendies de forêt** et d'assurer son fonctionnement.

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Chapitre 4 : Créer de bons emplois pour la classe Moyenne

4.2 L'immigration pour l'économie du Canada

Accueillir efficacement les visiteurs, les étudiants et les travailleurs au Canada (p.138)

Verser 385,7 millions de dollars sur cinq ans, et 86,5 millions de dollars par la suite à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, à l'Agence des services frontaliers du Canada et au Service canadien du renseignement de sécurité, afin de **faciliter l'entrée efficiente et rapide d'un nombre croissant de visiteurs, de travailleurs et d'étudiants.**

Chapitre 5 : Le leadership du Canada dans le monde

5.1 Renforcer la défense nationale

Renforcer les priorités en matière de défense (p.158)

→ Accroître les capacités des Forces armées canadiennes

Le budget de 2022 propose de verser 6,1 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec 1,3 milliard de dollars en amortissement restant, et 1,4 milliard de dollars par année suivante, au ministère de la Défense nationale afin de respecter les priorités en matière de défense, y compris la défense continentale et les engagements pris envers les alliés du Canada, et **d'investir dans l'équipement et la technologie pour accroître immédiatement les capacités des Forces armées canadiennes.**

Accroître la cybersécurité du Canada (p.161)

Fournir 875,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 238,2 millions de dollars par année suivante pour des mesures supplémentaires visant à **gérer l'évolution rapide des cybermenaces.**

Fournir 17,7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 5,5 millions de dollars par année suivante jusqu'en 2031-2032 pour que le **Centre de la sécurité des télécommunications (CST)** établisse un programme unique de chaires de recherche en vue de financer des universitaires pour qu'ils mènent des **recherches sur des technologies de pointe pertinentes aux activités du CST.** Les chercheurs qui recevront les subventions répartiront leur temps entre la recherche publiée examinée par les pairs et la recherche classifiée au CST.

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Chapitre 6 : Soins de santé publique solides

6.1 Un système de soins de santé plus solide

Améliorer la recherche sur la démence et la santé du cerveau au Canada (p.179)

Fournir un financement de 20 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, aux Instituts de recherche en santé du Canada afin qu'ils puissent déployer des efforts pour **accroître les connaissances sur la démence et la santé du cerveau**, améliorer le traitement et les résultats chez les personnes vivant avec une démence, ainsi qu'évaluer et traiter les répercussions sur la santé mentale des aidants naturels et les différents modèles de soins.

Appuyer le Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement (p.180)

Le budget de 2022 propose de fournir 30 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023, à l'Agence de la santé publique du Canada pour **aider le Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le de la santé du cerveau**.